

I. Mot du directeur

Au nom de toute l'équipe éducative, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2022 ! Malgré les difficultés rencontrées et les tensions engendrées par la situation sanitaire, gageons que 2022 nous offre de bons moments de joie et de partage.



II. Protocole sanitaire

Un nouveau protocole sanitaire a été présenté par le Ministre de l'Education Nationale par voie de presse ce dimanche 2 janvier et applicable dès lundi 3 janvier. Voici quelques informations :

- La confirmation d'un élève positif au Covid dans une classe entraîne son éviction de l'école, ainsi que celle des élèves de sa classe (considérés cas contacts). Le retour est possible en présentant un résultat de test PCR négatif. Ensuite, il faudra attester sur l'honneur de la réalisation de deux autotests négatifs à J2 et J4 à compter du premier test.

- Si un enseignant est absent à cause du Covid, son remplacement peut être déclenché sans jour de carence, sous réserve de la disponibilité d'un enseignant suppléant.

S'il n'y a pas de remplaçant disponible, le protocole n'autorisant pas le brassage, les élèves ne pourront pas être répartis dans les autres classes. Dans cette situation, l'école ne pourrait pas accueillir les élèves de la classe concernée. Je vous remercie donc d'envisager un moyen de garde le cas échéant.

- Nous maintenons les rendez-vous individuels avec strict respect des gestes barrières, sauf demande express des familles concernées. Dans ce cas, un report ou un rendez-vous en visio seront proposés.
- Pour l'instant, la classe de découvertes prévue fin mars pour les CM1-CM2 est maintenue. En cas d'annulation, aucun frais ne sera imputé aux familles.
- Les [Portes Ouvertes](#) du 15 janvier pour les futurs élèves sont maintenues (9h30-12h). L'équipe éducative va organiser la visite pour respecter les gestes barrière (notamment avec un sens de circulation pour éviter les regroupements, du gel hydroalcoolique, le port du masque...).